

# L'ESSENTIEL

FÉVRIER-MARS 2023 /  
NUMÉRO 23

LE MAGAZINE DE LA VILLE  
DE SAINT-VALLIER

LA VILLE  
SAINT  
VALLIER



*Une ville* ACTIVE  
POUR VOUS ET AVEC VOUS  
SÛRE ET AGRÉABLE  
SOLIDAIRE  
ÉCOLOGIQUE  
ACTIVE



**16 DÉCEMBRE 2022**  
**NOËL DES SENIORS**  
**SALLE DÉSIRÉ VALETTE**



**18 DÉCEMBRE 2022**  
**FÉRIES DE NOËL**  
**CENTRE-VILLE**



**18 DÉCEMBRE 2022**  
**FEU D'ARTIFICE**  
**PASSERELLE DE LA GALAURE**



**22 DÉCEMBRE 2022**  
**TROPHÉE DES ASSOCIATIONS**  
**SALLE DÉSIRÉ VALETTE**



## Pierre JOUVET

Maire

Président de Porte de DrômArdèche

# LE MOT DU MAIRE

Chère Saint-Valléroise, cher Saint-Vallierois,

En ce début d'année, je suis ravi de vous faire découvrir la nouvelle édition de notre bulletin municipal « L'Essentiel » ! Je connais votre attachement et l'intérêt que vous portez à ce magazine. Composée de 12 pages, d'un papier recyclé à 100% et d'informations plus complètes, cette nouvelle édition du bulletin vous sera distribuée dans vos boîtes aux lettres tous les deux mois, nous permettant ainsi de poursuivre notre engagement pour le Développement Durable et la limitation des déchets.

Semaine après semaine, vous pouvez le constater, notre ville change, se transforme. De nouveaux habitants arrivent et s'installent, des commerces et des entreprises ouvrent leurs portes. C'est un dynamisme qu'avec l'ensemble des élus, nous avons impulsé depuis le début de notre mandat et qui se confirme au quotidien.

Et malgré l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières qui impactent la gestion et la vie communale, nous agissons pour soutenir et amplifier ce dynamisme. Nous nous adaptons à cette crise, au mieux, avec l'exigence de ne jamais sacrifier notre volonté de vous être utiles chaque jour.

Témoin important de cette nouvelle ère pour Saint-Vallier : l'aménagement de notre centre-ville !

Laissé à l'abandon depuis plusieurs années, notre cœur de ville reflétait une mauvaise image de la commune. Après l'installation de pots de fleurs colorés, l'aménagement de la place en face de la halle et la création d'arrêt-minutes à proximité des commerces d'achat rapide, des travaux d'envergure devaient être réalisés. Ainsi, en novembre dernier, la rue du Président Wilson a connu une nouvelle jeunesse, avec la reprise des trottoirs abîmés et la pose d'un tout nouvel enrobé ! Je le sais ces travaux ont présenté de nombreux inconvénients mais quel plaisir de voir enfin une rue propre, lisse et accessible !

À partir de mi-février, ça sera au tour de la rue Jean Jaurès d'être fermée pour une durée de 5 semaines. Ainsi, d'ici le printemps, notre centre-ville devrait faire peau neuve avec des aménagements permettant de faciliter les modes de déplacement doux, en collaboration avec le Conseil Citoyen de l'Environnement.

En ce début d'année, d'importants travaux vont également démarrer au Nord de notre commune. D'un côté avec le lancement de la dépollution et du désamiantage de la Friche Chatain et de l'autre avec la rénovation de 10 copropriétés au quartier Liora. De quoi changer entièrement l'image de notre entrée de ville !

Je suis convaincu que nous serons capables, en 2023, comme dans les années qui viennent, de maintenir ce lien de confiance. Nous avons tous les atouts pour !

Je vous souhaite une très bonne lecture !

## PERMANENCE ÉLUS

Les élus se tiennent à votre disposition

Tous les samedis de 10h00 à 12h00  
avec ou sans rendez-vous  
en Mairie

Contact : [maire@saintvallier.fr](mailto:maire@saintvallier.fr)  
ou 04 69 11 01 33

# CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023 : UNE PREMIÈRE POUR NOS ÉLUS !



**Dimanche 8 Janvier, l'ensemble des habitants et acteurs de la commune étaient conviés à la traditionnelle cérémonie de vœux à la population de la municipalité de Saint-Vallier.**

Après presque 3 ans de pandémie, les élus de Saint-Vallier n'avaient pas encore pu réaliser de cérémonie de vœux depuis leur élection. Mais pour 2023, c'est chose faite !

En reprenant les grands axes de leur programme, Pierre Juvet, Maire de Saint-Vallier, a rappelé toutes les actions engagées depuis le début de ce nouveau mandat, que ce soit en matière de transition écologique, de solidarités, d'animations ou d'embellissement de la ville.

Il a également souligné que ces projets avaient été portés dans un contexte particulièrement difficile, du fait de la situation budgétaire, de la pandémie et aujourd'hui de la crise énergétique, démontrant ainsi une volonté forte de faire entrer la commune dans une nouvelle ère.

Le Maire a également présenté les axes qui seront déployés pour cette nouvelle année et notamment la poursuite de la réfection de la voirie, notamment la rue Jean Jaurès (article page 6).

De plus, pour poursuivre cette volonté d'embellissement, la ville de Saint-Vallier a décidé de doubler sa participation dans le cadre de l'Opération Façades, montant ainsi l'aide financière à 3 000€ (avec celle

de la Communauté de communes).

La cérémonie s'est ensuite poursuivie autour du verre de l'amitié où les 250 participants ont pu récupérer un poster de la carte de vœux qui a rencontré un franc succès auprès des habitants.

*« Notre ville bouge et avance dans le bon sens ! Nous allons maintenir le même rythme de travail, pour faire de Saint-Vallier une ville agréable et facile à vivre, pour que vous puissiez vivre sereinement votre quotidien et toutes vos passions. »*  
clôture Pierre Juvet.

Disponible  
en Mairie



**SAINT-VALLIER**

## LA CARTE DE VŒUX DE SAINT-VALLIER PLÉBISCITÉE !

«Quelle est, selon vous, la plus belle carte de vœux de Drôme Ardèche?». C'était la question posée par le Dauphiné Libéré à ses lecteurs au début du mois de Janvier.

Nous sommes ravis de vous apprendre que la carte de vœux de la commune de Saint-Vallier a été plébiscitée par les lecteurs et de ce fait élue « La Plus Belle carte de Vœux » de Drôme Ardèche pour l'année 2023.

Devant les cartes de vœux des mairies de Guilhaumand-Granges, d'Hauterives et de 23 autres communes, l'illustration du Quai de Saint-Vallier a su plaire aux lecteurs du quotidien.

Un grand merci à tous les votants et au Dauphiné Libéré pour l'organisation de ce concours numérique !

Au vu de son succès, nous avons décidé de décliner notre carte de vœux en format poster ! Vous pouvez récupérer une affiche gratuitement à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture.

# L'ESSENTIEL DE SAINT-VALLIER

## NOUVELLE FORMULE DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



À partir du mois de février 2023, « L'ESSENTIEL », votre bulletin municipal de Saint-Vallier va connaître plusieurs évolutions.

Depuis juillet 2020, « L'ESSENTIEL » vous présente toutes les informations communales nécessaires à votre quotidien sous la forme d'un magazine de 8 pages avec une parution mensuel (sauf en Août).

Toutefois, le contexte économique tendu, notamment avec l'inflation des matières premières, et notre engagement en faveur du développement durable nous ont poussé à revoir le format et la diffusion de notre Bulletin Municipal.

Cette nouvelle diffusion répond à plusieurs **objectifs** :

- **Équilibrer le budget alloué à la diffusion du Bulletin Municipal** dû à l'augmentation des coûts de papier de plus de 40% cette année.
- **Réduire la consommation du papier et ainsi ses déchets.**
- **Respecter l'environnement** : ce nouveau bulletin sera imprimé sur du **papier 100% recyclé** ( papier éco-responsable de par sa composition, sélection rigoureuse de déchets pré et post-consommation, production avec un usage de l'eau réduit, aucun agent chimique pour le blanchiment du papier).
- **Diffuser des informations plus complètes et plus précises des projets et actions portés par la commune** : « L'Essentiel » sera distribué **tous les deux mois** avec un nombre de pages plus important (**de 8 à 12 pages**).

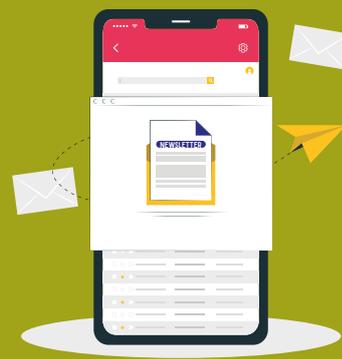
Nous savons l'intérêt que vous portez à ce bulletin municipal et aux informations transmises par celui-ci. Mais à l'heure où les prix des matières premières ne cessent d'augmenter et où la transition écologique devient une nécessité, la Ville de Saint-Vallier se doit d'être exemplaire.

Pour cette année 2023, au vu de la mise en place de ce nouveau bulletin, la distribution de celui-ci se fera sur les mois de **février, avril, juin, septembre et novembre**.

*Pour avancer dans cette démarche du zéro papier, nous vous invitons à recevoir vos prochains bulletins en version numérique directement sur votre boîte mail.*

*Pour se faire, un formulaire d'inscription en ligne est disponible sur le site de la ville : [www.saintvallier.fr](http://www.saintvallier.fr) (rubrique service en ligne).*

## LANCEMENT D'UNE NEWSLETTER



Pour permettre aux habitants d'être au fait de l'actualité et en l'absence du bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, un mois sur deux, la Ville de Saint-Vallier va mettre en place une newsletter.

### Une newsletter, c'est quoi ?

Il s'agit d'une lettre d'information envoyée périodiquement à ses abonnés par le biais de mails. Elle regroupe généralement les données les plus intéressantes de cette période avec des articles d'actualité sous forme de brèves.

### Les informations seront-elles les mêmes que dans le bulletin ?

Les informations présentées sur la newsletter seront les actualités du mois en cours présentées sous forme synthétiques. Ces mêmes informations seront publiées dans le bulletin municipal de manière plus détaillées.

### Comment puis-je recevoir cette newsletter sur ma boîte mail ?

Comme pour le bulletin municipal version numérique, un formulaire est disponible en ligne sur le site de la ville : [www.saintvallier.fr](http://www.saintvallier.fr) (rubrique service en ligne).

*Si vous êtes déjà inscrit pour recevoir le bulletin numérique, vous n'avez aucune démarche à faire pour recevoir la newsletter.*

# TRAVAUX : REPRISE DES TRAVAUX DE VOIRIE EN CENTRE VILLE !



En novembre dernier, la rue du Président Wilson a été fermée durant 3 semaines pour y réaliser des travaux de voirie. Nouvel enrobé, reprise des portions de trottoirs abîmés, la rue a retrouvé une nouvelle jeunesse juste avant de célébrer les fêtes de fin d'année.

Comme cela était prévu pour cette année 2023, la ville de Saint-Vallier va enclencher, à partir du lundi 13 février et pour une durée d'environ 5 semaines, la deuxième phase de travaux avec la rénovation de la rue Jean Jaurès, rue Corderie, rue du Chemin de fer et rue Neuve.

Les travaux qui vont être réalisés seront identiques à ceux effectués dans la rue du Président Wilson et se dérouleront donc en plusieurs étapes :

**Étape 1:** Interventions manuelles autour des tampons d'eau et d'assainissement.

**Étape 2 :** Rabotage : élimination des couches supérieures du revêtement de la route

**Étape 3 :** Mise en œuvre d'un nouvel enrobé

**Étape 4 :** Mise à niveaux des tampons

**Étape 5 :** Compactage de l'enrobé

Comme pour les rues du port et du bac, les travaux des rues Neuve, Corderie et Chemin de fer seront réalisés par intervention manuelle et matériel adéquat (mini-pelle), de par leur étroitesse. Des « trottoirs bateaux » (trottoirs abaissés) seront créés devant chaque passage piéton pour faciliter l'accessibilité.

Les travaux étant identiques, les modalités organisationnelles le seront aussi :

- Circulation des véhicules interdite du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30
- L'accès piéton sera maintenu dans les rues toute la durée des travaux
- Les véhicules doivent être déplacés ou sortis de leur garage avant 7h30 et pourront être rentrés après 17h30
- Les habitants seront autorisés à stationner devant leur garage, si celui-ci est situé le long du quai Bizarelli.

## Circulation et déviation

Un plan de déviation a été mis en place pour faciliter la traversée de la commune.

L'ensemble des véhicules souhaitant accéder au centre-ville devront emprunter la Nationale 7 jusqu'au quai d'Alger. De là, ils pourront entrer en ville par la rue de Verdun et la rue du Président Wilson, récemment rénovée.

Pour les véhicules qui viendraient du nord de la commune, par la rue de la Maladière, ils pourront emprunter la rue de la Libération puis la place François Mitterrand pour récupérer la rue de Verdun.

## Vos commerces restent ouverts pendant les travaux

La rue Jean Jaurès compte une vingtaine de commerçants. Pour les soutenir dans cette période, la ville de Saint-Vallier va mettre en place des panneaux d'information tout au long du quai Bizarelli, afin d'indiquer aux véhicules les commerces de la rue Jean Jaurès ainsi que les accès possibles.

De plus, une signalétique sera positionnée à plusieurs endroits de la ville pour indiquer les parkings à proximité, facilitant ainsi le stationnement et l'accès piéton aux différents commerces.



# TRAVAUX : RÉGÉNÉRATION DU TUNNEL FERROVIAIRE

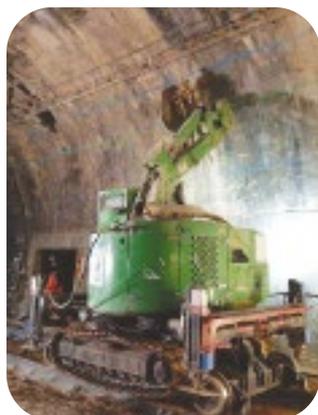


Construit dans les années 1850, le tunnel ferroviaire traverse la ville de Saint-Vallier sous la place François Mitterrand, les entrées se faisant au niveau de la rue des remparts et dans les Jardins de la Galaure. Cette ligne, à destination de Paris ou Marseille, connaît une fréquentation particulièrement importante. On compte chaque jour environ 70 trains de voyageurs et 45 trains de marchandises.



Depuis sa création, le tunnel ferroviaire, d'une longueur de 190 mètres, n'a connu aucun gros travaux de confortement. Suite à l'apparition de nombreuses détériorations (fracturation de briques, disjointolement, décollements ponctuels), il devient donc aujourd'hui nécessaire de le renforcer.

Ainsi, **à partir du lundi 6 mars et pour une durée de 7 mois**, SNCF Réseau va procéder à la régénération du tunnel de notre commune, en réalisant une coque en béton projeté sur l'intégralité du linéaire.



Le coût total de cette opération est estimé à **7.2 millions d'€**, soutenu **entièrement par SNCF Réseau**.

Pour vous expliquer le plus simplement possible ces travaux d'envergure, nous répondons à quelques-unes de vos questions.

*Si vous souhaitez un complément d'information sur ces travaux ou pour signaler un éventuel problème, la Mairie de Saint-Vallier reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations.*

## VOS QUESTIONS

### Comment vont se dérouler les travaux ?

Du fait de la forte fréquentation des trains, ces travaux seront réalisés de nuit entre 22h30 et 5h30, permettant ainsi de maintenir le trafic ferroviaire en journée.

La base logistique des travaux sera positionnée sur l'espace au nord de la Gare SNCF. Chaque soir, un « train-travaux » prendra la direction du tunnel pour y amener tout le matériel nécessaire et en ressortira chaque matin.

### Comment SNCF Réseau va-t-il procéder ?

Les travaux vont se dérouler en plusieurs phases. Après avoir protégé les voies ferroviaires, une campagne d'injection de coulis de ciment sera réalisée en voûte pour consolider le terrain environnant. La voûte en brique sera en partie « grignotée » pour être remplacée par une coque en béton projetée, armée d'un treillis métallique soudé. Pour des raisons de sécurité, cette opération sera renouvelée sur chaque demi-voûte du tunnel afin de ne pas fragiliser la structure.

### Quelles sont les principales nuisances ? Des mesures vont-elles être prises pour les limiter ?

En effet, les travaux, de jour comme de nuit, sont rarement agréables pour les habitants. Les riverains qui pourraient être impactés sont principalement les habitants situés aux extrémités du tunnel. Le bruit, la poussière et les vibrations sont les sources les plus impactantes au quotidien. Lors des injections de ciment, il est possible que de la matière atteigne les caves situées le long du tunnel.

Toutefois, pour faire face à ces problématiques, SNCF Réseau a déjà prévu différentes mesures :

- Installation de murs anti-bruit et bâche acoustique sur l'entrée Nord
- Suivi acoustique et vibratoire tout au long des travaux
- Décapage et sciage à l'eau
- Rampe de brumisation en sortie de tunnel pour atténuer les poussières
- Utilisation de matériel permettant de limiter l'impact sonore
- Sensibilisation du personnel

## TRAVAUX: DÉBUT D'UNE NOUVELLE VIE POUR LA FRICHE CHATAIN



**Terrain emblématique de l'entrée nord de la commune, le secteur de la friche Chatain va connaître une nouvelle vie, avec le démarrage des travaux de dépollution et de démolition de l'intégralité du site.**

De par ses potentialités, ses atouts et sa localisation à proximité directe du cœur de ville et de la gare, ce site a été identifié comme un secteur-clé pour assurer le développement de la ville, en offrant l'opportunité de créer un nouveau quartier durable et adapté aux enjeux de demain, notamment sur la transition écologique. Ce projet volontariste, tourné vers l'avenir, a pu obtenir le soutien financier majeur de l'Etat (1,36 million d'euros), dans le cadre du Fonds de Relance (fonds friche). Pour permettre à ce site de revivre, la

municipalité a progressivement récupéré la maîtrise du site, par l'intermédiaire d'un portage foncier avec l'Etablissement Public Foncier EPORA. C'est dans ce cadre qu'ont démarré début janvier les travaux de dépollution et de démolition de l'ensemble du site.

Ces travaux vont se dérouler sur une durée estimée à 30 semaines, amenant à une fin prévisionnelle du chantier à l'horizon de la fin d'année 2023. Une coupure des travaux est prévue pendant la période estivale, entre fin avril et septembre, qui permettra aux résidents du camping et aux proches habitants de mieux profiter de leur extérieur aux beaux jours. Ces travaux représentent un coût total de près de 1,77 million d'euros TTC, porté et piloté par EPORA. Les travaux seront réalisés

par l'entreprise DEMCY, filiale du groupe Eiffage.

Ce n'est qu'après la réalisation de ces premiers travaux que l'aménagement du site sera rendu possible, après rétrocession aux collectivités. Une étude d'aménagement, en cours de définition avec la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, offrira à terme une mixité d'usages entre habitation, bureaux et activités tertiaires. Il permettra surtout de contribuer à la redynamisation et l'embellissement du secteur nord de la ville, et d'offrir un nouveau cadre urbain de qualité, pour l'entrée de la ville.

La ville mène une étude sur le devenir de cette friche avec la Communauté de communes.

## LE QUARTIER LIORA POURSUIT SA RÉNOVATION



**Depuis plusieurs années, le quartier Liora, composé des anciens secteurs Croisette et Rioux, a connu d'importantes transformations pour améliorer le cadre de vie de ses habitants : pose d'une passerelle piétonne, installation de jeux pour enfants, reprise de la voirie, végétalisation des espaces et surtout rénovation des logements.**

Ainsi, à partir de mars et pour une durée de 18 mois, une nouvelle phase de travaux de rénovation énergétique va débuter. Ce sont dix copropriétés, soit dix bâtiments, qui vont faire peau neuve.

Remplacement des fenêtres, isolation des murs et de la toiture, ces travaux viennent en complément des travaux de chauffage réalisés en automne 2020 et de mise en conformité des réseaux d'assainissement et d'étanchéité du toit, terminés durant l'été 2022.

Ces travaux sont issus d'une étroite collaboration entre les copropriétaires et les différents partenaires de l'opération (Soliha, Agence Nationale de l'Habitat, Ville de Saint-Vallier, Communauté de communes Porte de DrômArdèche, Conseil Départemental, Action Logement, Caisses de retraite).

Outre l'amélioration des logements, les travaux seront principalement réalisés par des entreprises du territoire de Porte de DrômArdèche ou du Département de la Drôme. C'est la première fois qu'une opération de cette envergure voit le jour dans notre Département !

*Plus d'informations dans une prochaine parution de «L'Essentiel».*

# ÉCOLOGIE : LES RENCONTRES DE L'ENVIRONNEMENT



Photo de Jacques Bruyère

**Le Conseil Citoyen de l'Environnement (CCE) est ouvert à l'ensemble des habitants de Saint-Vallier souhaitant s'investir dans des actions de transition écologique au niveau local.**

Jusqu'à présent, le CCE s'est concentré sur deux priorités : la mobilité durable et le développement de la nature. Pour 2023, plusieurs animations (bourse aux végétaux, atelier de réparation de vélo...) seront proposées aux habitants et de nouvelles thématiques pourraient être étudiées (déchets, énergie...).

Vous avez des idées, des projets ? Vous souhaitez dessiner l'avenir écologique de Saint-Vallier ?  
N'attendez pas, le CCE cherche de nouveaux membres !

« **Les rendez-vous de l'environnement** » : Ouvert à tous, le CCE se retrouve tous les 2èmes lundis de chaque mois pour échanger et faire avancer les projets.

*Prochaines réunions : lundi 13 février et lundi 13 mars, à 19h00, en salle 201 de la Maison des Associations*

Contact : [saint-vallier.environnement@mailo.com](mailto:saint-vallier.environnement@mailo.com)

## MOBILITÉ DURABLE

Nos déplacements ont un impact direct sur notre santé, nos finances et notre qualité de vie. Pour favoriser l'usage du vélo et de la marche à Saint Vallier, des déambulations à vélo ont permis aux usagers d'exposer les zones de la ville peu pratiques ou dangereuses nécessitant des améliorations et de proposer 18 pistes d'actions au Conseil Municipal qui a d'ores et déjà validé l'installation de nouveaux stationnements vélo, la réduction de la vitesse en centre-ville et le rééquilibrage de l'espace public en faveur des mobilités durables et actives.

*60% des français sont prêts à faire du vélo pour des trajets de moins de 7km mais se sentent freinés par l'absence d'aménagement cyclable et de sécurité (source : enquête Porte de DrômArdèche)*

## DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE NATUREL DE SAINT-VALLIER

La végétation joue un rôle de régulation thermique et de filtration de l'air important, en plus d'embellir nos rues, nos jardins et d'offrir des espaces de vie à une multitude d'espèces. Pour développer les espaces de végétation naturelle, le CCE organise des premiers repérages des espaces qui pourraient être végétalisés et proposera au conseil municipal des actions pour que toutes les mains vertes (ou qui ont envie de le devenir) de St Vallier puissent semer, planter, biner et participer ainsi à la végétalisation de notre ville.

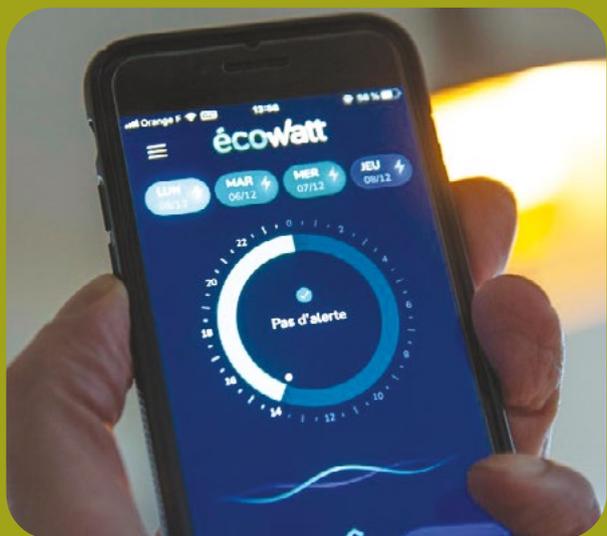
*3 à 5 °C : c'est la baisse de la température urbaine que les arbres d'ombrage permettent d'apporter (Source : ADEME)*

## COMPOSTAGE

Le nombre de composts va augmenter à Saint-Vallier pour permettre, à terme, de nourrir les sols des jardins et cours des Saint-Vallierois et répondre à l'obligation de tri des biodéchets. Si vous aimez manier la fourche, partager un moment avec vos voisins ou simplement découvrir la fascinante décomposition naturelle, des formations sont organisées par le SIRTCOM pour devenir référent.

*Le compostage consiste à reproduire la façon dont la nature traite spontanément ses déchets. Sous l'effet de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...), la matière organique se dégrade lentement au fil des mois et se transforme en terreau écologique fertilisant : le compost !*

## APPLICATION ÉCOWATT : LA MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ



Alors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, le dispositif Ecowatt a été conçu pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure hivernale.

Écowatt est un dispositif citoyen mis en place par le gestionnaire du réseau électrique français RTE, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Écowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires de 8h00 à 13h00 et de 18h00 à 20h00). C'est la seule solution, selon RTE, d'éviter les délestages.

L'application mobile propose aux usagers de recevoir, directement sur leur smartphone, une notification si le réseau venait à saturer.

# ÉPICERIE SOLIDAIRE «SOLIVAL'» : UN LIEU D'ÉCHANGE ET D'ACCOMPAGNEMENT



Durant l'année 2022, l'épicerie solidaire Solival' a accueilli 47 familles bénéficiaires de ce nouveau type d'aide alimentaire favorisant l'autonomie ainsi que l'insertion sociale.

Après une année complète d'ouverture et au regard du contexte économique et social que nous connaissons, l'accès à l'épicerie a connu une évolution dans le mode de calcul et une prolongation de la durée d'inscription à 6 mois (3 mois auparavant). Outre l'aide alimentaire, cette nouvelle période a permis un meilleur accompagnement des bénéficiaires dans leur projet et répondu d'avantage aux besoins du territoire.

Pour mener à bien ses missions, l'épicerie s'appuie sur son équipe constituée d'élus et d'agents du CCAS mais également de bénévoles pleinement investis dans les différentes tâches qui

leur sont confiées.

Des ateliers cuisine ainsi que des actions collectives autour du bien-être ont été proposés sur l'année 2022, et seront développés davantage en 2023. Les membres de l'épicerie ont la volonté de conserver la dynamique engagée en 2022 au niveau des animations pédagogiques avec de nouvelles propositions autour de la gestion du budget, du bien-être et de la convivialité.

#### **Pour plus de renseignements :**

Permanences CCAS  
Avec ou sans rendez-vous :  
Les lundis de 15h00 à 17h30  
et les mercredis de 10h00 à 12h30  
04 75 23 07 66

## AGENDA ANIM'SENIORS



Pour plus d'informations : contactez l'ECS au 04 75 03 02 14 ou rendez-vous à l'Espace Communal des Solidarités au 50 rue de la Maladière à Saint-Vallier

Pour lutter contre la solitude et l'isolement des aînés de la commune, l'Espace Communal de Solidarité de Saint-Vallier propose aux habitants âgés de plus de 60 ans de retrouver du lien social au travers d'activités sportives, culturelles et conviviales.

Découvrez les prochains rendez-vous Anim'Séniors :

#### **Karaoké et Crêpes**

Lundi 27 février  
Lieu : Maison des Associations – salle 205  
Horaires : 14h00 à 17h00

#### **Visite de la Cave de Chapoutier**

Visite des vignes suivie d'une dégustation  
Lundi 13 mars  
Départ : Place du Champs de Mars à 13h30  
Tarif : 8€/personne

#### **Atelier sensibilisation à la prévention des risques de chute et bien vivre à domicile**

Avec Mme GASPARRI, ergothérapeute  
Lundi 27 mars  
Lieu : Salle des Sociétés en Mairie  
Horaires : De 14h00 à 16h00



## DEVENEZ BÉNÉVOLE À L'ECS

Accompagnement à la scolarité - Cours de français

Pour plus d'informations, contactez l'ECS au 04 75 03 02 14

# CINÉMA : CERALEP, L'HISTOIRE D'UNE REPRISE EN MAIN !



Lors d'une soirée Fiction/Réalité, le Ciné Galaure de Saint-Vallier vous proposera de découvrir ou redécouvrir l'histoire de la reprise par ses employés de l'entreprise Ceralep au travers du film « Reprise en Main » de Gilles Perret.

Il y a vingt ans, l'entreprise Saint-Valléroise, Ceralep, dernier fabricant français d'isolateurs électriques en céramique, connaissait un tournant dans la vie de ses employés. Racheté en 2003, par un fonds d'investissement américain, l'entreprise est rapidement placée en redressement judiciaire, à la suite d'un dépôt de bilan. Convaincus de la viabilité de leur entreprise, pour la sauver et pour sauver leur emploi, cinquante-deux ouvriers se sont battus pour monter une société coopérative de production (SCOP) et sont devenus salariés-actionnaires en 2004. L'entreprise a fêté ses 100 ans d'existence en 2021.

De manière romancé, Gilles Perret raconte l'histoire de cette reprise en main avec un synopsis simple : Fatigués de dépendre de fonds d'investissement et des spéculateurs cynique, des amis d'enfance tentent de racheter l'entreprise de mécanique de précision dans laquelle ils travaillent. Leur moyen d'action : se faire passer pour des financiers qu'ils ne sont pas.

Lors de cette projection, Robert Nicaise, syndicaliste aujourd'hui à la retraite et quelques autres protagonistes de la survie de l'entreprise Ceralep, partageront avec les spectateurs cette aventure, ce combat pour sauver leurs emplois. Cet échange qui promet d'être passionnant, permettra notamment de mieux comprendre quelques rouages de l'économie actuelle.

Pour l'heure, la date de cette soirée fiction n'est pas encore fixée (février/mars) et nous vous invitons dès à présent à prendre connaissance des informations sur les panneaux lumineux de la commune ou du programme du Ciné Galaure.

Renseignements : Ciné Galaure - 04.75.23.07.26 - [contact@cinégalaure.fr](mailto:contact@cinégalaure.fr)

## THÉÂTRE : CRÉATION D'UN ATELIER À SAINT-VALLIER



À partir de ce mois de février, l'Amicale Laïque de Saint-Vallier proposera aux habitants désirant se lancer dans la comédie, un atelier théâtre.

Adressé aux adultes débutants et confirmés, cet atelier permettra à chacun d'acquérir l'apprentissage nécessaire à la pratique du théâtre, que vous ayez déjà pratiqué ou que vous soyez totalement débutant.e, que ce soit un vieux rêve ou une curiosité toute neuve...

Un atelier à destination des adolescents pourrait voir le jour en fonction de la demande.

Si vous êtes intéressé.e, une réunion d'information vous est proposée, le mardi 7 février à 20h00 en salle 004 à la maison des associations.

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez écrire à l'adresse : [ateliertheatre.saintvallier@disroot.org](mailto:ateliertheatre.saintvallier@disroot.org).

## AVIS AUX ASSOCIATIONS SAINT-VALLIÉROISES



**Vous êtes une association et souhaitez communiquer sur vos résultats ou vos prochains évènements.**

**Vous pouvez nous faire parvenir un article accompagné d'une photo par mail à [communication@saintvallier.fr](mailto:communication@saintvallier.fr)**

**Date limite de réception pour la parution dans la prochaine édition (Avril 2023) avant le Vendredi 17 Mars 2023**

# À VOS AGENDAS !



## DON DU SANG

**Collecte de sang**  
Mercredi 8 février de 15h30 à 19h00 en Mairie  
Sur rendez-vous au 04 75 82 44 05



## CONSEILS DE QUARTIER

**Élections des nouveaux représentants**  
**Secteur nord** : Jeudi 23 février à 18h00 - MDA salle 201  
**Secteur centre** : Lundi 13 février à 18h30 - En Mairie  
**Secteur sud** : Mercredi 22 février à 18h30 - En Mairie



## EXPOSITION DIPAS

**Exposition d'art contemporain «Semblant de riens»**  
Du lundi 6 mars au dimanche 26 mars  
Espace Arts Plastiques en Mairie  
**Vernissage** : Vendredi 10 mars à 18h30



Mardi 21 Février

## MARDI GRAS

**Goûter partagé et stand de maquillage**  
Rendez-vous à partir de 16h30 à la Médiathèque  
Apportez gâteaux et boissons pour un moment convivial. Et bien sûr, venez déguisés !

### Grand défilé festif

Départ de la médiathèque à 18h00  
Jusqu'au Parvis de la salle Désiré Valette

### Spectacle

Vers 18h15 sur le Parvis de la salle Désiré Valette  
Par le troubadour Pétrus (Compagnie Zanzoline)

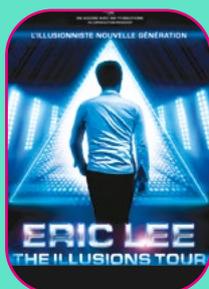
## SAISON CULTURELLE 2022-2023



### Concert

**Marianne JAMES**  
Tout est dans la voix

Vendredi 17 février  
2023 à 20h30  
Tarif : 33€  
Salle Désiré Valette



### Magie

**Éric LEE**  
The illusion tour

Samedi 25 mars 2023  
à 20h30  
Tarif : 29€  
Salle Désiré Valette



### Danse

**Avalon Celtic Dances**  
The magic of Irish

Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023  
à 20h30  
Tarif : 30€  
Salle Désiré Valette



### Magie

**French Twins**  
Illusion 2.0

Dimanche 2 avril 2023  
à 17h00  
Tarif : 25€ (Adulte)  
19€ (Enfant)  
Salle Désiré Valette



### Musique

**Yves JAMAIT**  
L'autre

Vendredi 28 avril 2023  
à 20h30  
Tarif : 31€  
Salle Désiré Valette

Plus de renseignements au 06 72 28 42 28

# LES INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public du Lundi au Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30 (17h15 le Vendredi) et le Samedi de 10h00 à 12h00.

L'accueil téléphonique de la mairie est ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (17h15 le Vendredi) et le Samedi de 10h00 à 12h00.

☎ 04.75.23.07.66

✉ [accueil@saintvallier.fr](mailto:accueil@saintvallier.fr)



### Naissances

16/11/2022 Amon BISEROV  
30/07/2022 Tasnime BOURAS EL HASNAOUI  
29/12/2022 Lisa FRAENCKEL  
08/01/2023 Inaya CONFAC  
14/01/2023 Mathis BOUVIER



### Décès

24/11/2022 Annie DIELEN  
27/11/2022 Guy LÉORAT  
12/12/2022 Martine PIN  
15/12/2022 Jean-Louis CROUZET  
16/12/2022 Solange BROUSSET  
16/12/2022 Marthe ARNAUDON  
19/12/2022 Reine JACQUIER  
20/12/2022 Marcelle VIZIER  
23/12/2022 Jean-Paul RIGAUT  
23/12/2022 Marie BROCQUET  
31/12/2022 Jean-Claude COSTE  
31/12/2022 Simone REYNAUD  
03/01/2023 Yves MOUROSQUE  
04/01/2023 Bernard GENTHON  
05/01/2023 Martine CAFFO  
06/01/2023 André CULOSSE  
07/01/2023 Georges VOSSIER  
07/01/2023 Yvonne FERREIRE  
10/01/2023 Nicole SARLES  
12/01/2023 Marcel RODET